FENVAC > Revue de presse > Policier tué sur les Champs-Elysées : Le parquet antiterroriste demande un (...)

Policier tué sur les Champs-Elysées : Le parquet antiterroriste demande un procès pour quatre suspects

mardi 21 juillet 2020, par Thémis

20 Minutes avec AFP, le 21 juillet 2020.

https://www.20minutes.fr/justice/2826315-20200721-policier-tue-champs-elysees-parquet-antiterroriste-de mande-proces-quatre-suspects

Le Parquet national antiterroriste a requis un procès aux assises pour quatre suspects dans l'enquête sur l'assassinat du policier Xavier Jugelé sur les Champs-Élysées. Le 20 avril 2017, à trois jours du premier tour de la présidentielle, Karim Cheurfi, un Français de 39 ans au lourd passé judiciaire et déjà condamné pour tentatives de meurtres sur des policiers, avait tué par balles Xavier Jugelé et blessé deux autres membres des forces de l'ordre, avant d'être abattu. Le policier tué était au volant d'un fourgon garé le long de l'avenue. Xavier Jugelé avait été fait Chevalier de la Légion d'honneur à titre posthume.

Dans son réquisitoire définitif, rendu jeudi, le Pnat réclame qu'un des quatre suspects, Nourredine A., soit jugé devant la cour d'assises de Paris pour "association de malfaiteurs terroriste criminelle". Au moment de sa mise en examen, en juin 2017, une source proche de l'enquête avait détaillé que, selon les investigations, Karim Cheurfi avait échangé ou vendu sa moto contre l'arme qui avait servi à tuer Xavier Jugelé.

Pas de signes de radicalisation en prison

Concernant les trois autres suspects, leur mise en accusation a également été requise pour "infraction à la législation sur les armes", sans que la circonstance aggravante de terrorisme soit toutefois retenue à leur encontre, a souligné la source judiciaire. L'ADN de deux d'entre eux avait notamment été retrouvé sur l'arme.

L'attaque, sur l'une des artères les plus touristiques de la capitale, avait été revendiquée par l'organisation Etat islamique (EI). Karim Cheurfi n'avait pas présenté de "signes de radicalisation" islamiste en prison, avait expliqué à l'époque l'ancien procureur de la République de Paris, François Molins. Un message manuscrit défendant la cause de l'EI avait toutefois été retrouvé sur un papier près de son corps.